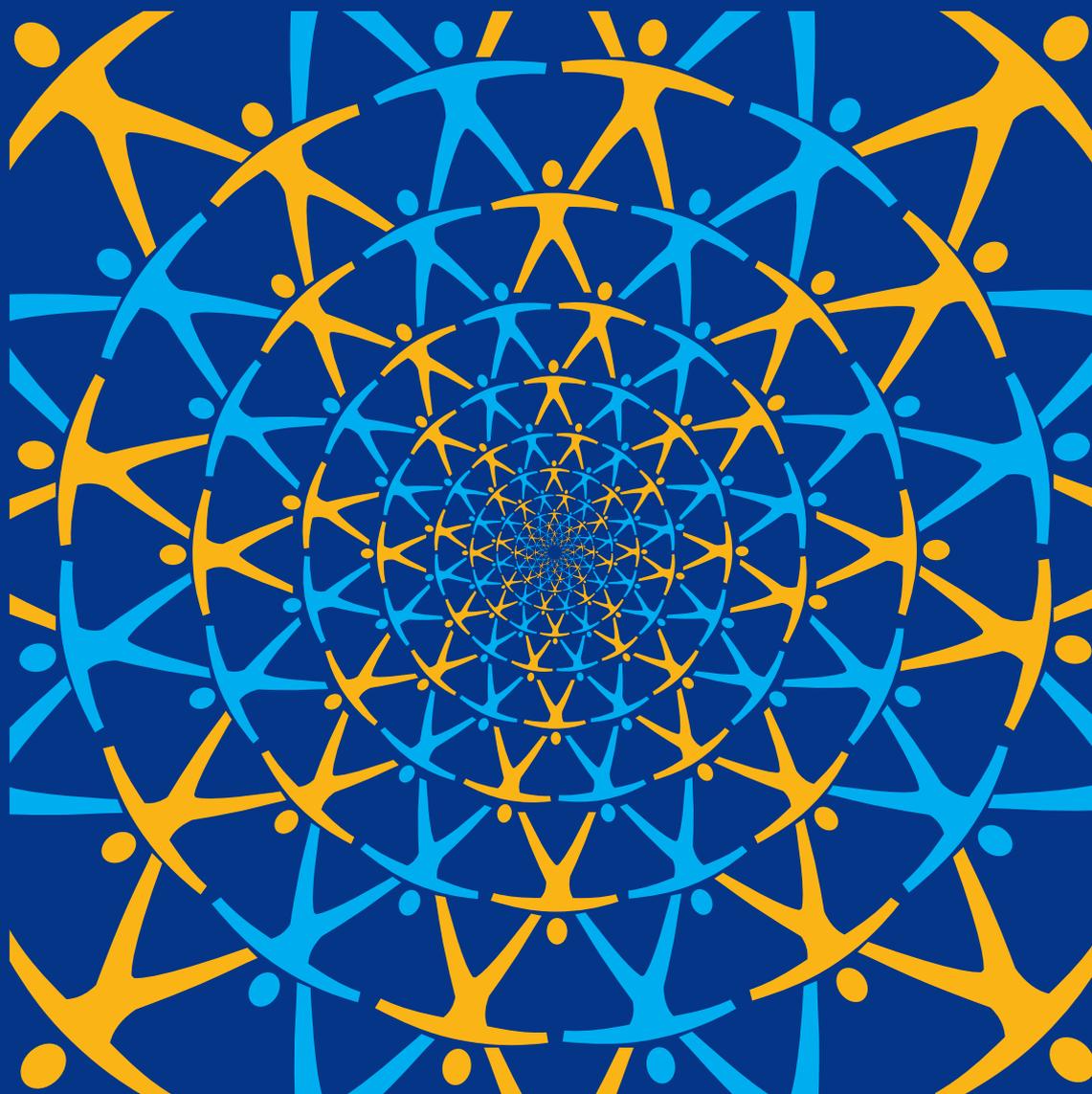


Enquête sur l'insertion professionnelle de la Génération Erasmus



ENQUÊTE ET RAPPORT RÉALISÉS AUPRÈS
DE LA GÉNÉRATION 2010 - CÉREQ
ANALYSE DES RÉSULTATS - AGENCE ERASMUS +
FRANCE EDUCATION & FORMATION



DOSSIER

PARTIE 1

■ Portrait des jeunes en mobilité internationale P. 05

PARTIE 2

■ Le devenir professionnel des jeunes ayant effectué une mobilité internationale P. 23





Portrait des jeunes en mobilité internationale

L'Observatoire Erasmus+

{notes}

Portrait des jeunes en mobilité internationale

Analyses de l'enquête Génération 2010 (1/2)

{ L'éditorial }

Nous vous présentons le premier numéro de la collection *Les notes de l'observatoire Erasmus+*.

Cette collection a pour objectif d'apporter des éléments d'analyse sur l'impact de toutes les actions soutenues dans le cadre d'Erasmus+ : mobilités, projets de coopération et outils européens de reconnaissance des compétences. Le programme Erasmus+ y sera étudié dans toutes ses composantes et au sein d'un environnement en très grande évolution. Notre ambition est d'observer les effets immédiats ou à plus long terme de nos actions et de pouvoir ainsi fournir des éléments d'analyse des tendances dégagées.

Pour y parvenir, l'Agence travaillera en 2016 et dans les années qui vont suivre avec de très nombreux partenaires. Ils seront rassemblés dans un Observatoire de l'impact, un projet structurant pour que chacun puisse mieux comprendre l'intérêt pour les individus comme pour les territoires de s'investir dans Erasmus+. Cet observatoire visera à fédérer une communauté d'intérêt pour produire de la connaissance sur l'impact du programme mais aussi à favoriser les interactions entre les praticiens de la recherche et de l'évaluation, les organismes capitalisant des données quantitatives et les partenaires de l'Agence intéressés par cette étape nouvelle de notre développement.

Ce premier numéro met plus particulièrement en avant un partenariat déjà bien installé entre l'Agence et le CÉREQ. Notre collaboration a débuté en 2012 avec le lancement d'une étude *Impact de la mobilité internationale des apprentis sur les parcours de formation et l'insertion professionnelle* pilotée par l'Agence, et près de 20 partenaires. Réalisée par le CÉREQ, elle se termine fin 2015 avec des résultats que nous espérons intéressants. Un collectif de réflexion est déjà né de ce travail qui a su trouver son public et créer ainsi les bases de l'Observatoire.

A partir de cette première, l'Agence a intensifié la collaboration avec le CÉREQ en s'associant à l'exploitation de l'enquête d'insertion « Génération ». Pour la première fois en 2010, le CÉREQ a, en effet, introduit des questions portant sur la mobilité internationale en cours d'étude, dans une enquête portant sur un large échantillon de jeunes

qui terminaient leur formation initiale.

L'analyse des premières données nous a permis d'approfondir le lien entre mobilité internationale et insertion professionnelle. Première information intéressante : **13 % des jeunes interrogés affirment avoir effectué un séjour à l'étranger durant leur dernière formation.**

Qui sont-ils ? Nous espérons que les idées reçues n'y résisteront pas. Qu'avons-nous observé ? La mobilité internationale s'est aujourd'hui étendue à tous les niveaux de formation. **15% des diplômés d'un bac technologique industriel ont ainsi effectué une mobilité internationale lors de leur dernière année de formation.** L'Europe reste la destination phare, mais, pour certains jeunes, l'attrait du reste du monde est indéniable. 9 portraits types se dégagent ainsi des tendances observées.

Nous préparons dès à présent un second numéro qui poursuivra l'exploitation de ces données. Il sera consacré au devenir professionnel des jeunes mobiles comparé à celui des non-mobiles. Que deviennent-ils ? Le nombre de mois passés en emploi, la situation professionnelle au premier emploi, l'emploi à 3 ans (contrat de travail, niveau de rémunération, catégorie socioprofessionnelle,...), la typologie de trajectoires y seront en particulier étudiés.

Qu'espérons-nous découvrir ? Probablement une partie des explications permettant de comprendre que la France est en bonne voie pour atteindre la cible concernant le taux de décrochage scolaire (11,6% en 2012 et 9,7% en 2013 pour une cible à 9,5% pour la France et 10% au niveau européen) et qu'elle a, d'ores et déjà, dépassé celle relative aux diplômés de l'enseignement supérieur (43,6% en 2012 et 44,1% en 2013 pour une cible à 40% au niveau européen).

Qu'espérons-nous en conclure ? Que les programmes européens comme Erasmus+ jouent certainement un rôle non négligeable pour faciliter l'entrée sur le marché de l'emploi et qu'à ce titre, plus que jamais, ils apparaissent comme des outils adaptés et d'avant-garde.

Antoine GODBERT,
Directeur de l'Agence Erasmus+ France/Education Formation

{ SOMMAIRE }

1	Ensemble des séjours à l'étranger en cours d'étude	{10}
	▪ Une certaine homogénéité des taux de mobilité selon les territoires de résidence	{12}
	▪ Quelques disparités régionales	{13}
2	Séjours effectués lors de la dernière formation suivie	{14}
	▪ Dernière formation suivie et région de résidence des jeunes mobiles	{14}
	▪ Mobilités des apprentis : des chiffres prometteurs	{15}
	▪ Les principaux motifs de séjour	{16}
	▪ Les caractéristiques principales des séjours encadrés	{17}
3	Typologie des séjours effectués à l'étranger durant la dernière formation	{19}



{ Méthodologie des enquêtes «Génération» du CÉREQ }

A la fin des années quatre-vingt-dix, le CÉREQ a mis en place un dispositif d'enquêtes original qui permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d'être sortis du système éducatif la même année, quel que soit le niveau de formation atteint.

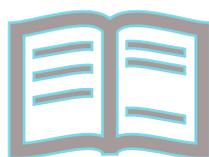
L'objectif principal du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes plusieurs années après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. Le dispositif permet de reconstituer les parcours des jeunes au cours de leurs premières années de vie active et d'analyser ces parcours au regard de leur parcours scolaire et de(s) diplôme(s) obtenu(s).

Ces enquêtes doivent également permettre d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou de la formation en début de vie active.

Une troisième finalité du dispositif est de contribuer (pour les enquêtes longues) à une analyse approfondie des mobilités professionnelles en début de carrière, grâce à des ré-interrogations des jeunes.

La continuité du dispositif assure des comparaisons sur plus d'une décennie de l'insertion professionnelle des jeunes.

{ L'enquête Génération 2010 }



L'enquête « Génération 2010* », réalisée en 2013, permet de produire des analyses de l'insertion professionnelle des jeunes sortis du système éducatif en 2010 sur leurs trois premières années de vie active et de comparer les caractéristiques de leur insertion à celles des générations précédentes. Cette enquête est en outre la première à comporter un module de questionnement spécifique sur les séjours à l'étranger.

Pour conduire cette enquête, le CÉREQ a constitué une base de sondage nationale des élèves présumés sortants auprès des établissements de formation initiale. Les 33 500 jeunes qui ont répondu sont représentatifs des 708 000 qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif, à tous les niveaux de formation.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation a noué un partenariat avec le CÉREQ afin d'analyser les résultats de Génération 2010. Ce premier numéro est donc consacré au portrait statistique des jeunes ayant séjourné à l'étranger pendant leurs études.

Dans un premier temps, le fait d'avoir séjourné à l'étranger est observé en fonction du plus haut niveau de diplôme atteint, du genre, de l'origine socioculturelle, de critères géographiques (région du lieu de la formation), du fait que la dernière formation ait été ou non suivie par apprentissage, etc.

Dans un second temps, une analyse plus fine est menée sur les séjours effectués lors de la dernière formation, dans le cadre d'échanges scolaires ou universitaires, d'un stage ou pour travailler. Les caractéristiques des jeunes ayant bénéficié de tels séjours sont d'abord présentées, avec une attention particulière portée à la formation suivie, puis les caractéristiques des séjours sont également analysées (durée, destination, modes de financement, ...).

Les réponses au questionnaire sont, bien sûr, à considérer comme uniquement déclaratives. Si cela semble pouvoir biaiser en partie les résultats, il faut noter que la pondération statistique n'est reconnue comme nécessaire que pour certains domaines d'enquête particulièrement sensibles (politique et sexualité notamment). Les données et résultats présentés ci-après peuvent donc être considérés comme robustes et fiables.

Le rapport du CÉREQ présentant l'intégralité des résultats relatifs au portrait statistique des jeunes ayant séjourné à l'étranger se trouve en annexe 1.

* Le rapport d'enquête « Quand l'école est finie » est disponible en ligne : <http://www.Cereq.fr/actualites/Quand-l-Ecole-est-finie.-Premiers-pas-dans-la-vie-active>

{1}

Ensemble des séjours à l'étranger en cours d'étude

On entend par séjour à l'étranger des mobilités internationales qui recouvrent plusieurs motifs : stage, travail, séjour scolaire ou universitaire, loisir, voyage, etc.

Cette première partie s'intéresse à l'ensemble des séjours à l'étranger effectués par la population interrogée durant tout leur parcours de formation*. Certains répondants peuvent donc avoir effectué plusieurs séjours à l'étranger.

3
jeunes sur
10
affirment avoir effectué
un séjour à l'étranger
durant leurs études



Soit environ
212 400
jeunes

30% des jeunes femmes de la Génération 2010 ont effectué une mobilité internationale

30% des jeunes hommes de la Génération 2010 ont effectué une mobilité internationale



Les filles et les garçons
(sur l'ensemble des diplômés)
sont partis à proportions égales

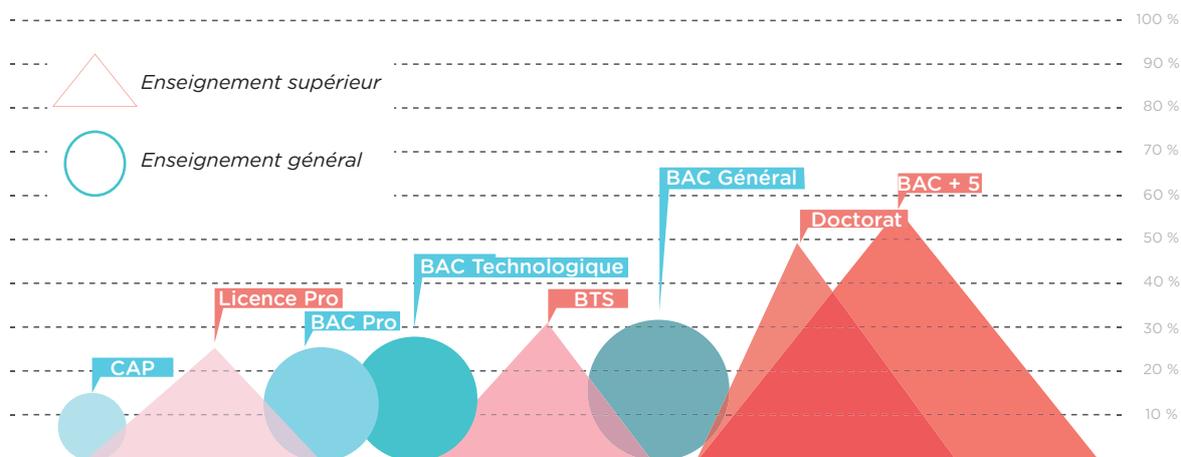


* L'enquête « Génération du CÉREQ » ne couvre donc pas les mobilités à l'étranger après la sortie des études – qu'il s'agisse des post-diplômés ou des demandeurs d'emploi en formation (qui représentent plus de 3 500 bourses du programme Erasmus+).

{1.1}

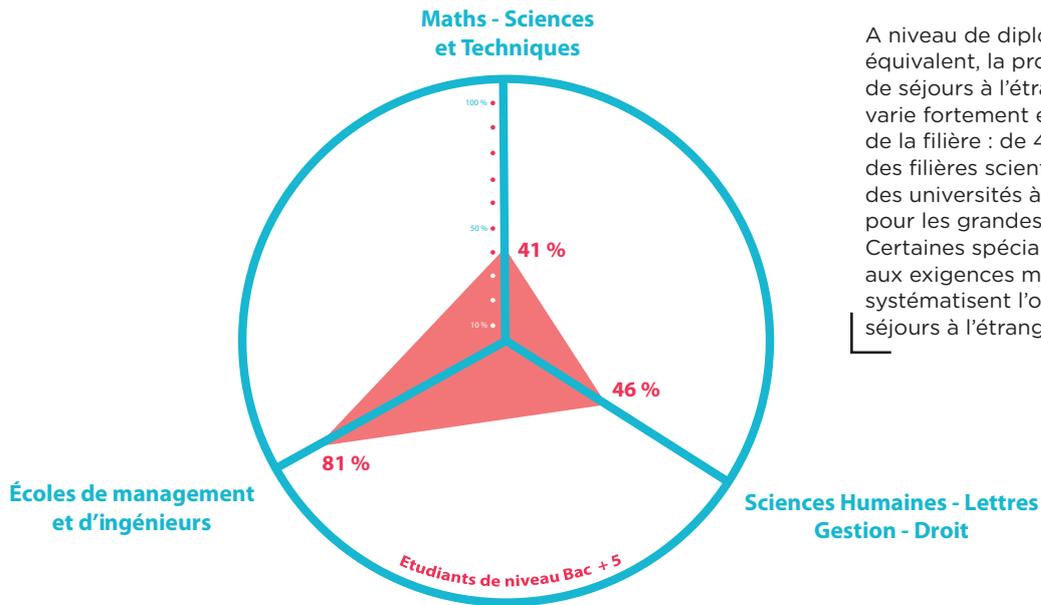
Des séjours à l'étranger liés

■ AU NIVEAU DE DIPLÔME



A l'exception du doctorat, plus le niveau d'étude est élevé, plus la mobilité est présente dans le parcours de formation.

■ A LA FILIÈRE D'ÉTUDE



A niveau de diplôme équivalent, la proportion de séjours à l'étranger varie fortement en fonction de la filière : de 41% pour des filières scientifiques des universités à 81% pour les grandes écoles. Certaines spécialités liées aux exigences métiers systématisent l'offre de séjours à l'étranger.

■ A LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (CSP) DES PARENTS



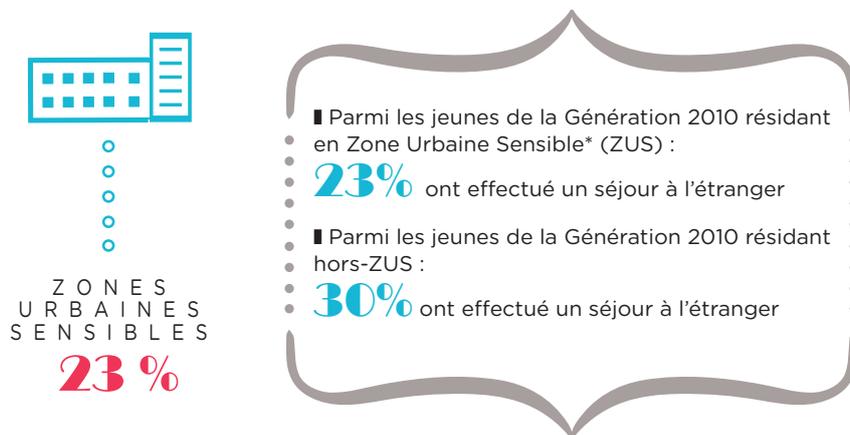
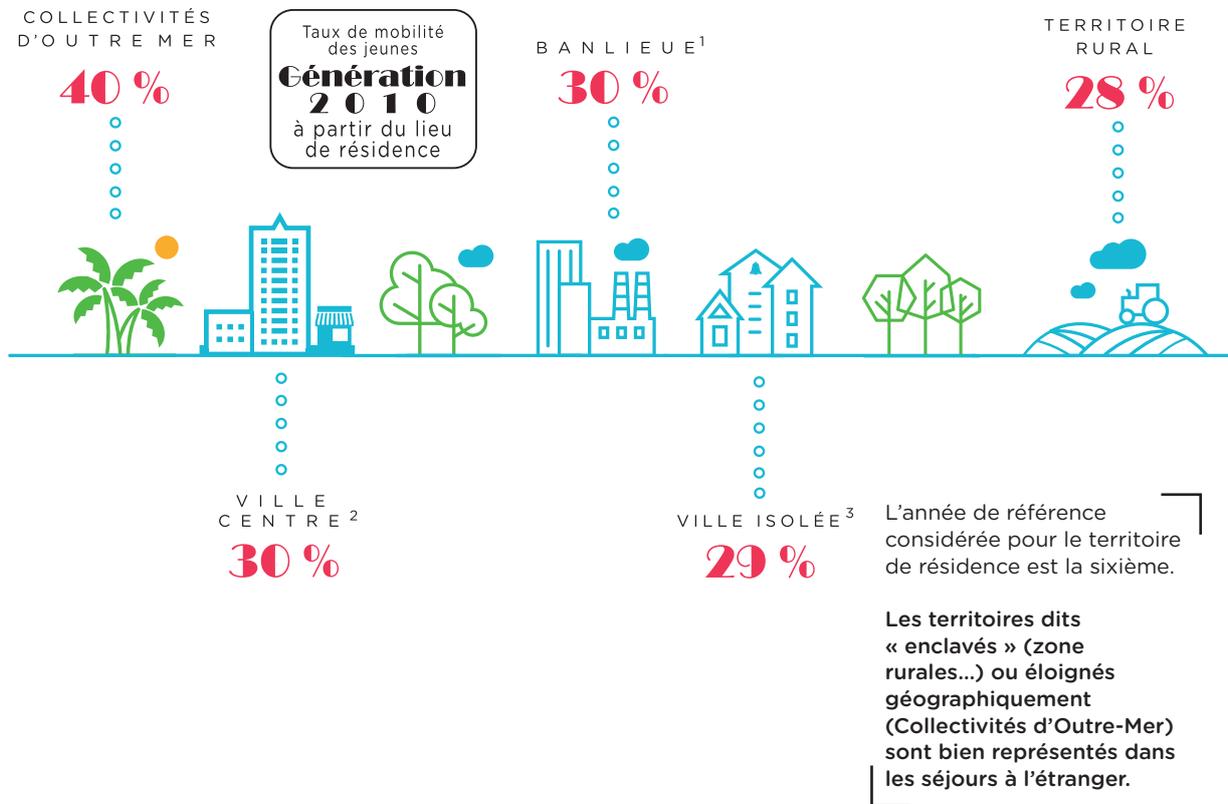
Plus d'un jeune sur cinq issu d'une famille dont les parents sont ouvriers est parti à l'étranger ; plus d'un jeune sur quatre issu d'une famille dont les parents sont employés est parti à l'étranger. Ces jeunes ne sont donc pas exclus de la mobilité.

La propension à partir à l'étranger pour les jeunes de la Génération 2010 varie selon la filière, le niveau d'études et l'origine socio-économique des parents. Cependant, l'enquête 2010 révèle une proportion significative de séjours à l'étranger en cours d'études, y compris pour les niveaux de qualification les moins élevés et pour les jeunes dont les parents sont employés ou ouvriers.

Au-delà du niveau du diplôme ou de la CSP des parents, la discipline dominante de formation a également son importance, notamment chez les diplômés universitaires. D'autres variables, notamment géographiques, ont un impact sur le taux de séjours à l'étranger. Elles sont présentées ci-après.

{1.2}

Une certaine homogénéité des taux de mobilité selon les territoires de résidence



Par ailleurs, l'idée que les jeunes issus d'un environnement géographique plus favorisé ont une propension plus forte à séjourner à l'étranger est à relativiser quand elle est mise en perspective avec les données relatives aux ZUS.

En effet, le **taux de mobilité internationale des jeunes résidant en ZUS est relativement important (23% soit presque un jeune sur quatre)** et ne décroche pas, en comparaison avec le taux de mobilité pour les jeunes n'y résidant pas (30%).

1 - Banlieue (définition INSEE) : les communes qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'unité urbaine.

2 - Ville centre (définition INSEE) : une ville-centre d'unité urbaine multicomcommunale (ou d'agglomération multicommunale) est définie comme suit. Si une commune abrite plus de 50% de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50% de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale.

3 - Ville isolée (définition INSEE) : lorsqu'une unité urbaine est constituée d'une seule commune, on la désigne sous le terme de ville isolée.

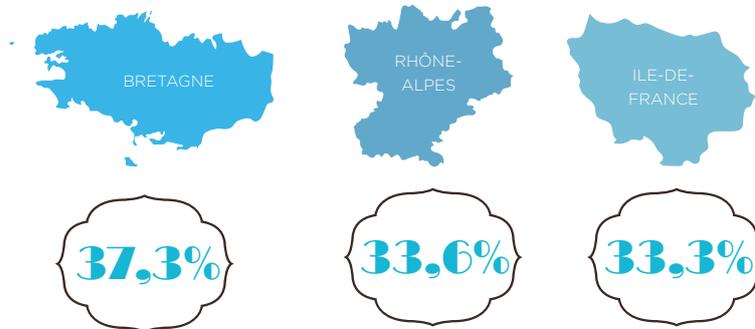
* ZUS : Renommée Quartiers Prioritaires (QP) depuis le 1er janvier 2015.

{1.3}

Quelques disparités régionales



Les régions à partir desquelles les jeunes sont les plus nombreux à avoir séjourné à l'étranger :

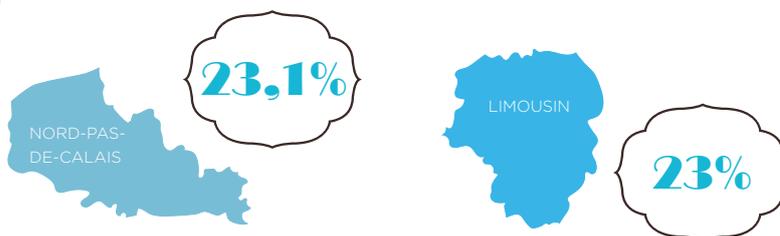


En fonction des régions, on constate **des variations sur les taux de mobilité** allant d'un jeune sur quatre à un jeune sur trois. Cependant on note que la mobilité internationale concerne l'ensemble des régions françaises et que la majorité des régions a un taux de mobilité qui tourne autour de la moyenne nationale de **30%**.

Quelques-unes des régions autour de la moyenne de 30% :



Les régions où les jeunes sont les moins nombreux à avoir séjourné à l'étranger :

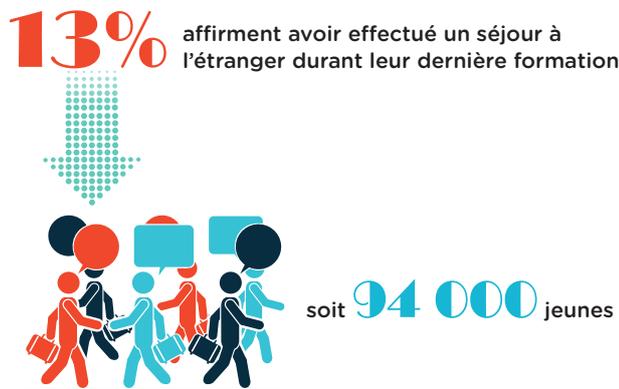


{2}

Séjours effectués lors de de la dernière formation suivie

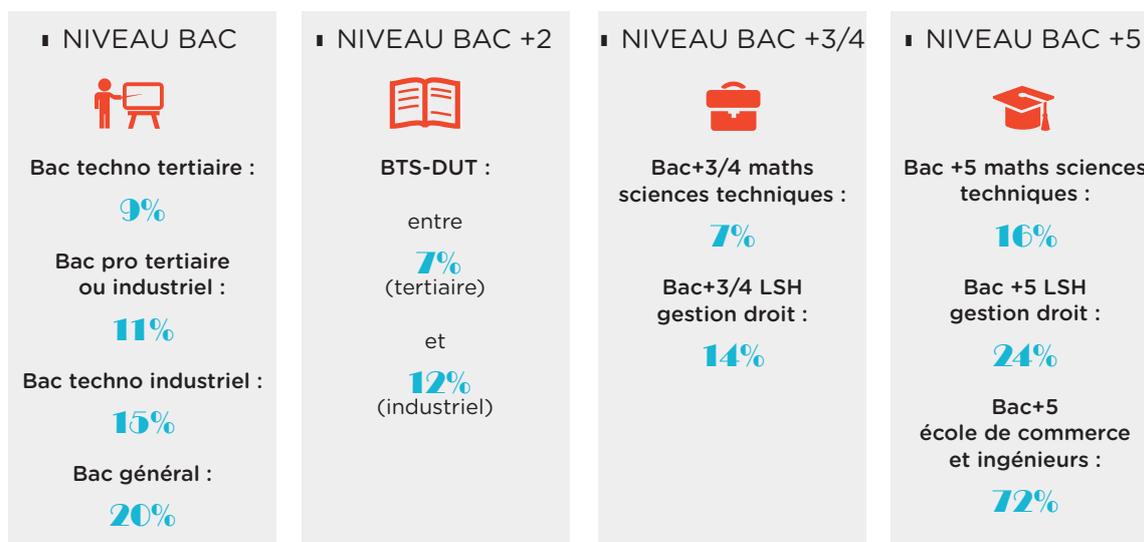
Les séjours effectués lors de la dernière formation suivie sont décrits de manière fine dans l'enquête du CÉREQ*.

Ce résultat positif sur la mobilité des jeunes de la Génération 2010 est cohérent avec les résultats de l'étude publiée en juin 2015 par le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC)** : « *Un jeune sur sept (14%) déclare avoir séjourné à l'étranger sur les cinq dernières années dans le cadre de ses études, dans une perspective professionnelle ou au travers d'un engagement bénévole ou volontaire. En proportion, c'est plus du double que chez les trente ans et plus.* »



{2.1}

Dernière formation suivie et région de résidence des jeunes mobiles

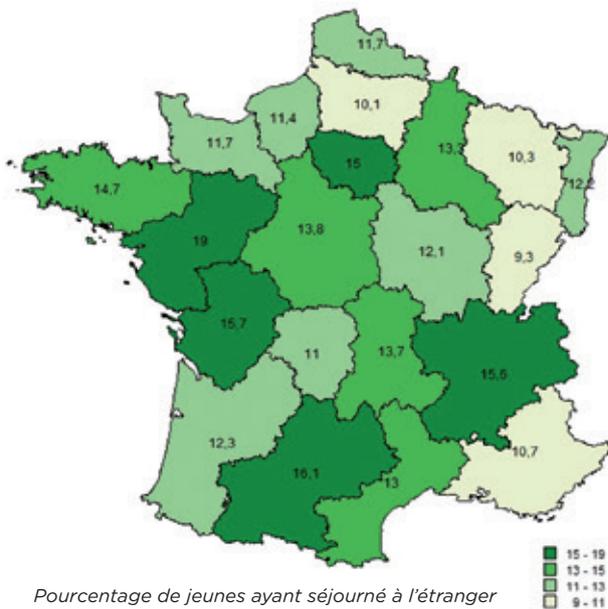


Nous retrouvons les mêmes variables explicatives qui conditionnent les séjours à l'étranger durant la dernière formation suivie et celles décrites pour les mobilités sur l'ensemble d'une période de formation. Le taux de mobilité avant le dernier diplôme obtenu dépend du niveau de ce diplôme (1 jeune sur 20 pour un diplômé de CAP, 4 jeunes sur 10 pour un diplômé de Bac+5), mais également de sa discipline (taux de mobilité de 72% pour un futur ingénieur contre 24% pour un diplômé en gestion). Par ailleurs, en

2010, la mobilité internationale apparaît déjà inscrite fortement dans les parcours de formation des écoles de commerce et d'ingénieurs. La discipline d'étude semble aussi influencer en partie sur le taux de séjour à l'étranger et nuance l'effet du niveau de diplôme dans l'offre de mobilité : 15% des diplômés d'un bac technologique industriel ont effectué une mobilité internationale, les diplômés bac+5 Mathématiques Sciences Techniques sont à peine plus nombreux à avoir séjourné à l'étranger (16%).

* Rappel : la partie 1 traite de l'ensemble des séjours effectués durant toute la période d'étude.
<http://www.credoc.fr/publications/abstract.php?ref=Sou2015-4292>

**Les deux pourcentages sont proches, même s'ils ne concernent pas la même population (et ne sont donc pas vraiment comparables) : pour le CÉREQ : uniquement les séjours effectués durant la dernière formation, quel que soit le motif ; pour le Crédoc : les séjours effectués sur les 5 dernières années, uniquement pour certains motifs (études, travail, bénévolat).



Pourcentage de jeunes ayant séjourné à l'étranger durant leur dernière formation en fonction de la région du dernier établissement de formation

L'opportunité du séjour à l'étranger varie également en fonction de la région de résidence : de **9,3%** en Franche-Comté à **19%** en Pays de la Loire. Mais tous les territoires sont concernés par des séjours à l'étranger à proportion de 1 à 2 jeunes sur 10 au cours de leur dernière formation. L'écart maximal entre les régions (10 points) est plus faible que lorsque l'on regarde l'ensemble des séjours à l'étranger en cours d'études (13 points).

RÉGIONS :

- Franche-Comté : **9,3%**
- Picardie : **10,1%**
- Midi-Pyrénées : **16,1%**
- Pays de la Loire : **19%**

{2.2}

Mobilités des apprentis : des chiffres prometteurs

Jusqu'au Bac, à niveau de diplôme égal, les jeunes sous statut scolaire effectuent davantage de séjours à l'étranger que ceux sous statut d'apprentis. Mais plus le niveau de diplôme augmente, plus les apprentis sont mobiles : aux niveaux de diplômes les plus élevés, la part des jeunes apprentis qui effectue un séjour à l'étranger est plus importante que celle des jeunes sous statut scolaire. Les chiffres apparaissent donc positifs lorsqu'on considère la complexité objective d'une mobilité internationale pour un apprenti.

L'Agence Erasmus+ Education Formation a mené une réflexion avec des CFA, chambres consulaires, Conseils régionaux notamment sur les freins à la mobilité pour ce public. Plusieurs obstacles à la mobilité des apprentis ont été identifiés (voir page suivante).



■ CAP

6% des diplômés par voie scolaire ont effectué un séjour à l'étranger contre 4% par l'apprentissage



■ BAC PROFESSIONNEL

13% des diplômés par voie scolaire ont effectué un séjour à l'étranger contre 8% par l'apprentissage.



■ BTS

11% par l'apprentissage contre 8% par la voie scolaire



■ BAC +5 - ÉCOLES DE COMMERCE

34% par l'apprentissage contre 26% par la voie scolaire



Les chiffres de l'Agence

La mobilité internationale des apprentis et scolaires en formation professionnelle est devenue une priorité nationale et européenne. La dotation pour la mobilité des publics en formation professionnelle a augmenté dans le programme Erasmus+ 2014-2020.

Ainsi, en 2014 **4700 stages** ont été financés par l'Agence Erasmus + Education & Formation pour des apprentis de niveaux IV et V et **7500 stages** pour des élèves de la formation professionnelle de niveaux IV et V par voie scolaire (données provisoires ; l'ensemble des programmes n'étant pas terminé).



En savoir plus

Les principaux obstacles à la mobilité des apprentis :

■ Le coût pour les entreprises (obstacle majeur)

Les entreprises françaises (dans un contexte de diminution des contrats d'apprentissage depuis 2 ans) hésitent à voir partir leurs apprentis, qui, le plus souvent, occupent une vraie place dans l'appareil de production. Ainsi dès que la mobilité empiète sur le temps de formation entreprise, l'apprenti est en situation de négociation avec son employeur. Il n'y a pas de soutien financier spécifique aux entreprises qui « laissent partir » les jeunes. Il existe également des difficultés inhérentes aux contrats de travail, cotisations, législations nationales...

■ Les freins financiers et psychologiques à la mobilité chez les apprentis

- Freins financiers : l'étude d'impact sur la mobilité des apprentis* conduite par l'Agence révèle que 4 apprentis/10 déclarent avoir contribué personnellement au financement de la mobilité. Ainsi cette part importante d'autofinancement est susceptible de constituer un frein à l'envie de départ,

notamment pour les plus démunis. L'absence de cofinancements nationaux (Etat, Régions) peut également jouer un frein à la mobilité des apprentis.

- Freins psychologiques : lors des Assises territoriales de la mobilité des apprentis (février 2015), plusieurs directeurs de CFA indiquaient que les jeunes étaient parfois réticents à l'idée de partir en mobilité (déracinement, changement de repères,...).

■ Un accompagnement spécifique nécessaire

Pour ce public jeune, culturellement peu mobile, un accompagnement spécifique (linguistique notamment...) avant la mobilité est indispensable. Cet accompagnement n'est actuellement pas financé. L'accompagnement et la mise en valeur de l'expérience après la mobilité sont tous aussi importants. Les travaux réalisés par l'Agence en 2013-2014 dans le cadre de l'Agenda Européen pour l'éducation et la Formation des Adultes** ont montré que l'entrée dans une alternance réussie suppose un accompagnement renforcé des apprentis et des entreprises en amont et au démarrage du contrat.

{2.3}

Les principaux motifs de séjour

Les séjours effectués lors de la dernière formation suivie peuvent être distingués en fonction du ou des motif(s) qui a/ont prévalu(s) au départ :

■ SÉJOURS ENCADRÉS :

25% sont partis pour travailler

40% pour un séjour scolaire ou universitaire

44% pour un stage

■ SÉJOURS NON-ENCADRÉS :



24% sont partis pour voyager ou pour les loisirs



soit **22 000** jeunes



soit **72 000** jeunes

Les séjours à l'étranger peuvent combiner plusieurs motifs. Ils se déroulent principalement dans le cadre de stages (44 %) ou de séjours scolaires ou universitaires (40 %) ; ils ont moins souvent pour origine une activité professionnelle (25 %).

Au total, 72 000 jeunes, soit 77 % des jeunes ayant séjourné à l'étranger durant leur dernière formation, sont concernés par un séjour pour au moins l'un

de ces trois motifs. Il est à noter que dans le cadre des programmes européens, la mobilité de stage est relativement récente pour les étudiants de l'enseignement supérieur car elle n'est possible que depuis 2007.

Les résultats présentés ci-dessus concernent uniquement les jeunes ayant déclaré au moins un des 3 motifs de séjours encadrés, soit une population estimée de 72 000 individus.

* Mobilité européenne et valorisation de l'apprentissage : http://www.agence-erasmus.fr/docs/2099_final-apprentis-web.pdf
** <http://www.agence-erasmus.fr/page/agenda-europeen-des-adultes>

{2.4}

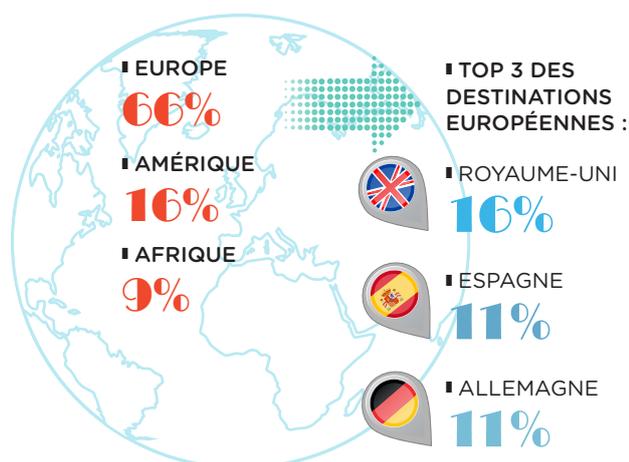
Les caractéristiques principales de ces séjours encadrés pour l'un des trois motifs (travail, stage et séjour scolaire ou universitaire)

● LA DURÉE DES SÉJOURS EST CORRÉLÉE AU NIVEAU D'ÉTUDE

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus la durée de la mobilité est longue. La nature du séjour est également différente en fonction du niveau d'étude : voyages de classe de courte durée pour des collégiens ou lycéens, stages de durée courte pour les élèves en formation professionnelle, périodes d'étude plus longues, jusqu'à un an, pour les étudiants.

- Collège et lycée général : environ 90% des séjours durent moins d'un mois
- Formation professionnelle de niveau secondaire : une majorité des séjours dure entre 1 et 2 mois
- Bac+2, Bac+3 : une majorité des séjours dure de 1 à 5 mois
- Bac+5 (hors ingénieur) : une majorité des séjours dure plus de 6 mois
- Doctorat : une majorité des séjours dure de 1 à 5 mois

● L'EUROPE : DESTINATION PRINCIPALE DES SÉJOURS À L'ÉTRANGER



Une exception :
La principale destination pour les Bac+2/Bac+3 Santé est l'Afrique (63% des mobilités ; contre 9% pour les autres Bac+2 et Bac+3)
Les étudiants en santé sont attirés par des mobilités « humanitaires » et partent souvent hors Erasmus+ vers les pays d'Afrique ou d'Asie.

● EN CROISANT LA DESTINATION ET LA DURÉE : PARTIR LOIN ET PLUS LONGTEMPS

DURÉE	EUROPE	HORS EUROPE
Moins d'un mois	33%	14%
Entre 3 et 5 mois	19%	33%

En 2010, les séjours effectués en Europe sont les **plus courts** (47% des séjours en Allemagne durent moins d'un mois par exemple) tandis que ceux effectués en Amérique, Asie et Océanie sont les **plus longs** (70% durent 3 mois ou plus).

● UNE MOBILITÉ DE PLUS EN PLUS SYSTÉMATIQUE DANS LE PARCOURS DE FORMATION

Plus le niveau d'études est élevé, plus la mobilité est présente dans le parcours de formation. A titre d'exemple, 37% des diplômés bac+5 déclarent que leurs mobilités étaient obligatoires dans le cadre de leur dernière formation contre 13% pour les diplômés d'un bac général. Pour les formations professionnelles, le caractère obligatoire de la mobilité est plus prégnant (34% pour les diplômés d'un bac pro, 32% pour les diplômés d'une licence professionnelle).

La forte proportion des mobilités obligatoires, compte-tenu de son ampleur pour certaines filières, est ici à relativiser, notamment en lien avec le caractère déclaratif des réponses. Elle est cependant intéressante quant à la perception de l'importance du séjour dans le cursus de formation à laquelle les jeunes sont probablement de plus en plus sensibilisés.

42%
des jeunes partis à l'étranger lors de leur dernière année de formation déclarent que le séjour était obligatoire dans le cadre de leur scolarité

En affinant par la filière d'étude et le niveau de diplôme :

13% Bac général
34% Bac pro
49% BTS-DUT, autre Bac+2
32% Licence professionnelle
37% Bac+5
69% Bac+5 école de commerce

■ Reconnaissance de la mobilité dans le pays d'accueil

(plusieurs réponses possibles) :

8% des jeunes ayant effectué un séjour obtiennent un diplôme étranger

6% des jeunes ayant effectué un séjour obtiennent un diplôme conjoint

10% des jeunes ayant effectué un séjour obtiennent une certification

La mobilité est de plus en plus inscrite dans le parcours de formation mais n'est encore que peu reconnue dans l'obtention d'un diplôme conjoint ou étranger ou d'une certification. Une exception est à noter pour les Bac+5 en école de commerce : pour 33% des répondants, le séjour à l'étranger leur a permis d'acquérir un diplôme conjoint ou étranger (23%) ou une certification (15%). En comparaison, le séjour à l'étranger n'a permis qu'à 13% des jeunes diplômés d'un CAP/BEP d'obtenir une certification.

● QUI SONT LES FINANCEURS ?

La prise en charge du coût du séjour a pu mobiliser différents modes de financement. Les familles ont été mises à contribution dans 63 % des cas. Dans 36 % des cas, les jeunes déclarent avoir bénéficié d'une bourse ou d'une aide financière publique et, dans 23 % des cas, d'une indemnité de stage. Un quart des jeunes ont par ailleurs dû travailler pour financer leur séjour.

Les bourses du Conseil régional constituent la principale aide publique puisque 12% des jeunes partis à l'étranger durant leur dernière formation déclarent bénéficier de ce type de financement.

Les chiffres de l'Agence

Les bourses Erasmus ou Leonardo ont bénéficié dans l'enquête à 11% des répondants, soit, rapporté aux 72 000 jeunes de la population de référence, quelques **8 000 jeunes**. Cependant, en 2008 et en 2009, les programmes Erasmus et Leonardo ont financé respectivement 35 000 et 38 000 mobilités d'étudiants, d'apprentis et d'élèves de lycées professionnels, soit **73 000** en tout sur ces deux années où ont pu se dérouler les séjours observés dans l'enquête.

La différence peut s'expliquer par des assiettes différentes* : l'enquête Génération 2010 ne prend en compte que les séjours effectués lors de la dernière formation suivie (par exemple, la mobilité en licence d'un jeune qui poursuit par un master ne sera pas prise en compte). De même, les jeunes résidant à l'étranger lors de l'enquête sont exclus du panel. Or, on peut supposer qu'ils représentent un nombre non négligeable parmi les jeunes à avoir bénéficié d'un financement Erasmus. Enfin, bien que les assiettes soient différentes, l'écart important entre ces chiffres donne également à penser que la perception par les jeunes de l'origine du financement de leur mobilité pourrait être faussée.

64% déclarent n'avoir eu aucune aide financière publique

12% avoir bénéficié d'une bourse du **Conseil Régional**

11% avoir bénéficié d'une bourse **Erasmus ou Leonardo**

4% avoir reçu une aide financière du **Conseil Départemental**

* Par rapport à une population de référence de 708.000 individus pour Génération, la population de référence pour Erasmus et Leonardo dépassait 3,5 millions d'individus en 2010.

{3}

Typologie des séjours effectués à l'étranger durant la dernière formation

Cette typologie se réfère uniquement aux 72 000 jeunes ayant effectué un séjour lié à la formation ou l'emploi lors de la dernière formation suivie. Une analyse statistique a permis d'établir 9 profils-typologie de séjours à l'étranger en partant des caractéristiques suivantes :

- cadre du séjour (séjour scolaire, stage, travail),
- durée du séjour,
- mode de financement (famille, aide publique, indemnité de stage,...),

- obtention d'un diplôme ou d'une certification.

Les individus dont les séjours se ressemblent le plus au regard de ces caractéristiques sont regroupés dans des classes autour d'un point commun prédominant, ce qui permet d'établir des profils-typologie des séjours à l'étranger. Ces profils-typologie de mobilités sont illustrés ci-après, accompagnés de portraits fictifs.

Aniss



”

PROFIL « DIPLÔME CONJOINT À L'ÉTRANGER »

(8% des jeunes relèvent de ce profil) :

Les jeunes ont acquis un diplôme conjoint et/ou étranger

- Ils sont partis dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire
- Le séjour était de longue durée (une majorité sont partis pour 6 mois ou plus)
- Ils sont partis plutôt en Europe (73%)
- Financement : famille (75%) ou public (48%)
- Garçons surreprésentés (54%) ainsi que les sortants Bac+5 universitaire (35%) ou école de commerce (24%)

Aniss, 24 ans, en Master Cultures Littéraires Européennes à l'Université de Strasbourg est parti faire sa dernière année d'étude à l'Université de Bologne en Italie grâce à une bourse Erasmus Mundus. Il a validé son année et ses 60 crédits ECTS et a obtenu son double diplôme.



Chloé

”

PROFIL « CERTIFICATION »

(10% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes ont acquis une certification
- Ils sont partis dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire
- Certains ont également acquis un diplôme étranger (20%) ou conjoint (13%)
- La durée des séjours est variable
- Financement public (43%)
- Les apprentis (18%), les Bac+5 universitaire (21%), les ingénieurs (15%) et les élèves des écoles de commerce (15%) sont surreprésentés

Chloé, 21 ans, prépare un Brevet Professionnel (BP) construction en maçonnerie en apprentissage au CFA du Bâtiment à Auxerre. Salariée dans une grande entreprise de la région, son employeur et son organisme de formation lui ont proposé un stage de 3 semaines dans une filiale en Allemagne. Elle a pu apprendre une nouvelle méthode de travail pour le ravalement de façade et la pose d'éléments en béton armé. Tous les coûts liés à cette mobilité ont été financés par une bourse Leonardo et par la Région. Elle a le projet de devenir auto entrepreneur une fois son BP obtenu.



Louise



PROFIL « STAGE COURT »

(20% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un stage
- La durée de leur séjour est de 1 à 2 mois
- Il s'agit de séjours non intégrés pour l'acquisition d'un diplôme ou d'une certification
- Les sortants de bac+2 (24%), bac+2/3 santé social (11%) et les ingénieurs (22%) sont surreprésentés

Louise, 19 ans, est en deuxième année de Bac Pro hôtellerie restauration section européenne espagnol au lycée des métiers Antonin Carême en Ile-De-France. Elle est partie 1 mois en stage dans une école d'hôtellerie et de tourisme près de Madrid pour perfectionner ses compétences et découvrir un autre système d'organisation professionnelle. Sa mobilité a été financée par une bourse Leonardo, complétée par une aide du Conseil régional. Le stage s'est très bien déroulé et elle y est retournée durant l'été, cette fois-ci en tant que salariée.



Naïa



PROFIL « STAGE DE DURÉE INTERMÉDIAIRE »

(13% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un stage
- Leurs séjours ont duré entre 3 et 5 mois
- 48% ont bénéficié d'une indemnité de stage
- Financement public (46%)
- Les sortants d'un Bac+5 universitaires (23%) et les ingénieurs sont surreprésentés

Naïa, 22 ans, en deuxième année à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines d'Albi a choisi la spécialité matériaux dans l'aéronautique. Cette école développe de nombreux partenariats à l'international ; Pauline a ainsi pu effectuer un stage de 4 mois dans l'entreprise Alroy Sheet Metals Limited en Angleterre. Sa mobilité a été financée par une bourse Erasmus et complétée par une subvention régionale.



Kim



PROFIL « STAGE LONG INDEMNISÉ »

(5% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un stage
- Les séjours ont duré 6 mois ou plus
- Tous ont été indemnisés
- Hors Europe (42%)
- Les sortants d'un Bac +5 sont surreprésentés : universitaire (24%), école de commerce (28%), ingénieurs (32%) surreprésentés

Kim, 23 ans, est en quatrième année, spécialité Marketing, à l'IESEG School of Management à Lille. Elle a effectué un stage de spécialisation de 6 mois en qualité de coordinatrice du marketing au sein d'une agence immobilière située à San Francisco. Elle a pu bénéficier d'une aide financière de la région pour préparer son départ et a complété le financement nécessaire sur fonds propres. Durant son stage, elle a reçu une indemnisation mensuelle.



PROFIL « COURT SÉJOUR LINGUISTIQUE »

(13% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire
- Pour une durée inférieure à un mois
- En Europe (88%)
- Aucune aide financière publique
- Les élèves de l'enseignement secondaire sont majoritaires (72%)

Valentin, 16 ans, en seconde générale section européenne anglais au lycée Gustave Eiffel à Bordeaux est parti une semaine en Grande Bretagne avec sa classe. Tous ont été immergés dans une famille et ont pu découvrir le mode de vie et la culture du pays. Toute la classe a également pu assister à des cours dans une école à Portsmouth, école partenaire du lycée. Le voyage a été financé par le lycée et les familles.



Valentin



Florian



PROFIL « ÉCHANGE SCOLAIRE LONG »

(7% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire
- La majorité de leurs séjours ont duré 6 mois ou plus
- Financement public (86%) et familial (71%)
- Filles surreprésentées (57%) ainsi que les Bac+3/4 (16%) et Bac+5 universitaire (32%)

Florian, en quatrième année à l'École supérieure d'Art et de Design de Saint-Etienne, est parti 6 mois étudier à l'University College Northampton en Grande-Bretagne. Sa période d'étude à l'étranger a pu être reconnue grâce aux ECTS. Antoine a bénéficié d'une bourse Erasmus, complétée par un financement régional car il est boursier. Au retour de sa mobilité, il a terminé ses études et validé son Master.



Louise



PROFIL « SÉJOUR POUR TRAVAILLER »

(11% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes sont partis dans le cadre d'un contrat de travail
- Pour une durée courte (47% inférieurs à 1 mois) ou très longue (6 mois ou plus dans 31% des cas)
- 69% ont établi des contacts professionnels
- Les apprentis (21%), les sortants de filières professionnelles (bac professionnel : 11%, BTS-DUT : 11%), les bac+5 universitaires (16%), les ingénieurs (18%) et les doctorants hors santé (14%) sont surreprésentés.

Louise qui était partie 1 mois en stage dans une école d'hôtellerie et de tourisme près de Madrid dans le cadre d'un projet Leonardo est retournée pendant ses vacances scolaires dans la même entreprise y travailler 1 mois à la suite d'une proposition de l'employeur. Sous contrat de travail, elle a reçu la même rémunération que les employés de l'hôtel. De retour en France, elle a poursuivi ses études par un BTS Hôtellerie Restauration.



PROFIL « TRAVAIL POUR FINANCER LE SÉJOUR »

(12% des jeunes relèvent de ce profil) :

- Les jeunes ont travaillé pour financer leur séjour
- 67% ont effectué un stage, 42% ont travaillé
- Financement familial (57%) ou public (29%)
- Les sortants d'un bac+5 universitaire (22%) et les ingénieurs (19%) sont surreprésentés.



Marc

Marc, en troisième année à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Toulouse, a choisi de réaliser son stage de fin d'études à l'étranger. Afin de financer son voyage, il a travaillé au restaurant Le Bistrot de Toulouse en tant que plongeur pendant 2 mois durant les dernières vacances d'été. Il a ainsi pu partir en mission humanitaire pédiatrique dans une clinique de Lomé au Togo avec ProjectsAbroad. Une fois rentré, ce stage conventionné de 5 semaines lui a permis d'obtenir son diplôme d'infirmier.

Les enquêtes Génération du Céreq permettent d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. L'enquête Génération 2010 est la première à comporter des questions sur les mobilités internationales des jeunes.

Ces premières Notes de l'Observatoire Erasmus+, consacrées au portrait statistique des jeunes ayant séjourné à l'étranger pendant leurs études ont permis de quantifier et de décrire le phénomène de mobilité chez les jeunes de la Génération 2010.

Ils sont ainsi 30% à avoir effectué un séjour à l'étranger durant leurs études ; 13% si l'on ne s'intéresse qu'aux séjours réalisés durant la dernière formation suivie. Ce taux de mobilité assez important varie en fonction du niveau d'études atteint, de la filière d'étude, de la voie de formation (apprentissage ou enseignement scolaire), de la catégorie socio-professionnelle et du lieu de résidence. Il est en revanche le même pour les garçons et les filles. Malgré ces disparités, **aucune catégorie de population ne décroche réellement de la mobilité internationale en cours d'études.**

Les séjours effectués dans le cadre scolaire ou universitaire, d'un stage ou pour travailler sont les plus courants. Trois jeunes sur quatre sont partis pour l'un de ces motifs. La durée de ces séjours encadrés augmente avec le niveau de diplôme. Les jeunes partent surtout en Europe, mais lorsqu'ils partent plus loin, ils partent pour plus longtemps. De plus en plus, ces mobilités sont inscrites dans le parcours de formation des jeunes. Les aides financières publiques ont accompagné près de quatre mobilités encadrées sur dix.

La présentation de profils-type de mobilités a permis de comprendre au plus près, dans leurs ressemblances et leur diversité, les caractéristiques de ces jeunes Françaises et Français qui partent à l'étranger au cours de leurs études. C'est leur devenir professionnel qui sera observé dans le prochain numéro de la collection « L'Observatoire Erasmus + / Notes ».



Le devenir professionnel
des jeunes ayant effectué
une mobilité internationale

L'Observatoire Erasmus + {notes}

Le devenir professionnel des jeunes ayant effectué une mobilité internationale

Analyses issues de l'enquête Génération 2010 (2/2)*

{ L'éditorial }

Nous vous présentons le deuxième numéro de « L'Observatoire Erasmus + ». Cette collection a pour objectif d'apporter des éléments d'analyse sur l'impact de toutes les actions soutenues dans le cadre d'Erasmus + : mobilités, projets de coopération et outils européens de reconnaissance des compétences. Le programme Erasmus + y est étudié dans toutes ses composantes et au sein d'un environnement en très grande évolution. Notre ambition est d'observer les effets immédiats et à plus long terme de nos actions et de pouvoir ainsi fournir des éléments d'analyse des tendances dégagées.

Pour y parvenir, l'Agence Erasmus + France/ Education Formation travaille en 2016 et dans les années à venir avec de nombreux partenaires à un projet structurant d'observatoire national de l'impact pour que chacun puisse mieux comprendre l'intérêt pour les individus comme pour les territoires de s'investir dans Erasmus +. Il s'agira de fédérer une communauté d'intérêt pour produire de la connaissance sur l'impact du programme et de favoriser les interactions entre les praticiens de la recherche et de l'évaluation, les organismes capitalisant des données quantitatives et les partenaires de l'Agence intéressés par cette étape nouvelle de notre développement.

Le premier numéro abordait les résultats issus de l'enquête Génération 2010 du CÉREQ. Il faisait le portrait des jeunes en mobilité internationale et proposait une typologie de séjours effectués à l'étranger durant la dernière formation.

Les chiffres y révèlent notamment que 13 % des jeunes interrogés affirment avoir effectué un séjour à l'étranger durant leur dernière formation et que ce chiffre est de 15% pour les jeunes diplômés d'un bac technologique.

Vous découvrirez dans ce numéro 2 une poursuite de l'exploitation de ces données. Il est consacré au devenir professionnel des jeunes ayant effectué une mobilité encadrée à l'étranger par rapport à ceux qui ne sont pas partis, en étudiant les trajectoires d'insertion sur le marché du travail durant les trois premières années de vie active. Il essaie aussi de dégager la plus-value des expériences à l'étranger sur l'insertion professionnelle.

Qu'avons-nous découvert ? Le Céreq a identifié cinq trajectoires-types d'accès à l'emploi pour la génération de jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2010 et interrogés en 2013.

La part de temps passé en emploi est, pour les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger, largement supérieure (78%) à celle de l'ensemble de la Génération 2010 (66%). L'expérience de mobilité internationale encadrée en cours d'étude semble ainsi protéger les jeunes du chômage tout au long des trois premières années de leur vie active. Ils atteignent trois ans après des positions globalement plus avantageuses. Le Céreq s'interroge aussi sur les expériences de stage à l'étranger et fait ressortir l'idée d'une plus-value pour l'insertion professionnelle, que les stages soient courts, intermédiaires ou longs et indemnisés. Cette comparaison des situations fait apparaître un « effet mobilité » à l'étranger sur l'employabilité. La démonstration d'une corrélation positive reste cependant à construire pour prouver statistiquement la corrélation entre mobilité et insertion professionnelle et, à travers des travaux de recherche à poursuivre, affiner le lien de causalité.

Laure Coudret-Laut,
Directrice de l'Agence Erasmus + France/Education
Formation

{ SOMMAIRE }

1	Les trajectoires d'insertion durant les trois premières années de la vie active	{27}
1.1	Trajectoires d'accès à l'emploi	{28}
1.2	Temps passé en emploi durant les trois premières années de vie active	{31}
1.3	Séquences d'emploi durant les trois premières années de vie active	{32}
1.4	Evolution du taux de chômage durant les trois premières années de vie active	{33}
2	Accès au premier emploi et conditions du premier emploi	{34}
2.1	Temps d'accès au premier emploi	{34}
2.2	Contrat, statut et rémunération du premier emploi	{35}
3	Situation après 3 années de vie active	{36}
3.1	Catégories socioprofessionnelles en 2013	{37}
3.2	Contrats de travail et temps partiel en 2013	{37}
3.3	Rémunérations en 2013	{38}
4	Une plus-value des expériences à l'étranger sur l'insertion professionnelle ?	{38}
4.1	Focus sur les stages	{39}

Points à retenir

Les enquêtes Génération du Céreq permettent d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. L'enquête *Génération 2010* est la première à exploiter des questions sur les mobilités internationales des jeunes.

Le premier numéro de *L'Observatoire Erasmus +*, consacré au portrait statistique des jeunes ayant séjourné à l'étranger pendant leurs études, avait permis de quantifier et de décrire le phénomène de mobilité internationale des jeunes de la Génération 2010.

Ce second numéro, consacré au devenir professionnel des jeunes de la *Génération 2010*, présente une analyse comparative de leurs parcours d'entrée sur le marché du travail et permet de décrire leur situation face à l'insertion professionnelle.

Les jeunes ayant effectué une mobilité encadrée sont ainsi sept sur dix à avoir connu une trajectoire d'accès durable à l'emploi tandis qu'ils sont cinq sur dix chez ceux n'ayant connu aucune expérience à l'étranger.

En moyenne, les jeunes ayant effectué une mobilité encadrée à l'étranger ont accédé à leur premier emploi 2,9 mois après leur sortie de formation, contre

4,6 mois pour les jeunes n'en ayant pas effectué.

Par rapport aux autres jeunes de la Génération 2010, **les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger apparaissent ainsi davantage protégés du chômage, et bénéficient d'une insertion professionnelle plus rapide, vers des emplois plus stables (à durée indéterminée), plus qualifiés et mieux rémunérés.**

Un regard plus spécifique sur les stages à l'étranger et sur la mobilité des apprentis a permis de comprendre dans quelle mesure leurs expériences de mobilité internationale en cours d'études ont pu être un atout sur le marché de l'emploi.

Ces deux premiers numéros de la collection « *L'Observatoire Erasmus +* » ont donc permis de dresser le portrait statistique des jeunes mobiles, d'explorer leurs parcours d'insertion professionnelle et d'éclairer, chiffres à l'appui, les premières informations sur le lien entre mobilité internationale en cours d'étude et insertion professionnelle. Ces premiers éléments pourraient être complétés à l'avenir au sein de *L'Observatoire National de l'Impact d'Erasmus +*, afin de disposer d'éléments de recherche plus approfondis.

À la fin des années quatre-vingt-dix, le Céreq a mis en place un dispositif d'enquêtes original qui permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d'être sortis du système éducatif la même année, quel que soit le niveau de formation atteint.

L'objectif principal du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards sur l'insertion professionnelle des jeunes plusieurs années après la sortie du système éducatif, par grands niveaux de formation et diplôme, et par grands domaines de formation. Le dispositif permet de reconstituer les parcours des jeunes au cours de

leurs premières années de vie active et d'analyser ces parcours au regard de leur parcours scolaire et de(s) diplôme(s) obtenus(s).

Ces enquêtes doivent également permettre d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation en début de vie active.

Une troisième finalité du dispositif est de contribuer (pour les enquêtes comportant des ré-interrogations à cinq ans et sept ans) à une analyse approfondie des mobilités professionnelles en début de carrière, grâce aux ré-interrogations des jeunes.

La continuité du dispositif assure des comparaisons en matière d'insertion professionnelle des jeunes sur plus de quinze ans.



L'enquête Génération 2010

L'enquête *Génération 2010*¹, réalisée en 2013, permet de produire des analyses de l'insertion professionnelle des jeunes sortis du système éducatif en 2010 sur leurs trois premières années de vie active et de comparer les caractéristiques de leur insertion à celles des générations précédentes comparables. Cette enquête auprès de la Génération 2010 est en outre la première à comporter un module de questionnement spécifique sur les séjours à l'étranger.

Pour conduire cette enquête, le Céreq a constitué une base de sondage nationale des jeunes présumés sortants auprès des établissements de formation initiale. Le Céreq a interrogé un échantillon national : les **33 500** jeunes qui ont répondu sont représentatifs des **708 000** qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif, à tous les niveaux de formation.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation a noué un partenariat avec le Céreq afin d'analyser les résultats de Génération 2010.

Dans le premier numéro, on s'est intéressé au profil des jeunes ayant séjourné à l'étranger pendant leurs études : Qui part ? L'origine socioculturelle, le genre, l'origine géographique, le plus haut niveau de diplôme atteint, la formation suivie, les voies de formation des jeunes ont été décrits. Les séjours qu'ils ont effectués lors de leur dernière formation ont également été observés : le motif de départ,

la durée du séjour, la destination, les modes de financement.

Ce deuxième numéro de l'*Observatoire Erasmus+* est consacré aux liens entre séjour à l'étranger en cours d'études et insertion professionnelle. Il s'intéresse à l'observation des indicateurs d'insertion professionnelle des jeunes ayant séjourné à l'étranger pendant leurs études, en comparaison avec les jeunes n'ayant pas bénéficié de tels séjours.

Les trajectoires d'insertion durant les trois premières années de la vie active sont observées dans une première partie, puis les conditions du premier emploi dans une seconde et enfin la situation des jeunes après trois années de vie active. Une quatrième partie pose la question de la plus-value des expériences encadrées à l'étranger sur l'insertion professionnelle.

Les réponses au questionnaire sont déclaratives, ce qui pourrait sembler introduire un biais méthodologique. Cependant, la pondération statistique n'est reconnue comme nécessaire que pour certains domaines d'enquête particulièrement sensibles (politique et sexualité notamment). Les données et résultats présentés ci-après peuvent donc être considérés comme robustes et fiables.

Le rapport du Céreq présentant l'intégralité des résultats relatifs au devenir professionnel des jeunes ayant séjourné à l'étranger est disponible sur notre site internet².

¹ - Le rapport d'enquête « Quand l'école est finie » est disponible en ligne : <http://www.Cereq.fr/actualites/Quand-l-Ecole-est-finie.-Premiers-pas-dans-la-vie-active>
² - <http://www.agence-erasmus.fr>

{1}

Les trajectoires d'insertion durant les trois premières années de la vie active



Le numéro 1 de L'Observatoire Erasmus +, portrait des jeunes partis en séjour à l'étranger durant leurs études, s'était conclu par la description de 9 profils de mobilités encadrées à l'étranger (voir encadré « Rappel »).

Dans ce numéro, une distinction est faite entre :

- les jeunes ayant effectué un séjour encadré¹ à l'étranger à l'occasion d'un échange scolaire, d'un stage ou d'un emploi (soit les jeunes correspondant aux 9 profils-type), représentant 10 % de la Génération 2010.
- et les jeunes n'ayant connu aucune expérience à l'étranger durant leur dernière formation, représentant 87% de la Génération 2010.

Il s'agit en effet de comparer les trajectoires d'accès à l'emploi selon ces deux situations. Dans le but de centrer le propos sur celles-ci, les jeunes ayant effectué des mobilités non encadrées² (pour des motifs de voyage ou de loisir) durant leur dernière formation, représentant 3% de la Génération 2010, sont retranchés des résultats présentés ci-après.



Rappel

Profils de mobilités encadrées à l'étranger :

- **Le profil « Diplôme conjoint ou étranger »**, regroupant les jeunes ayant obtenu un diplôme conjoint ou étranger à l'issue de leur mobilité. Ils avaient effectué leur séjour dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire, sur de longues périodes, plutôt en Europe. Une part importante des jeunes de ce profil est issue d'un bac+5 universitaire.
- **Le profil « Certification »**, regroupant les jeunes ayant acquis une certification à l'issue de leur mobilité. Les séjours avaient été effectués dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire. Une part importante des jeunes de ce profil est issue d'une formation par apprentissage.
- **Le profil « Stage court »**, regroupant les jeunes étant partis à l'étranger pour effectuer des stages d'un à deux mois. Les sortants de bac+2 et de bac+2/3 santé social représentent une part importante des jeunes de ce profil.
- **Le profil « Stage de durée intermédiaire »**, regroupant les jeunes partis pour effectuer un stage d'une durée de 3 à 5 mois. Les sortants de bac+5 et les ingénieurs représentent une part importante des jeunes de ce profil.
- **Le profil « Stage long indemnisé »**, regroupant les jeunes partis pour effectuer un stage de plus de 6 mois indemnisé. Un nombre important de séjours s'est déroulé hors Europe. Les sortants de bac+5, d'écoles de commerce et les ingénieurs représentent une part importante des jeunes de ce profil.
- **Le profil « Court séjour linguistique »**, regroupant les jeunes partis moins d'un mois dans le cadre d'un séjour scolaire ou universitaire. Ces séjours n'ont pas fait l'objet de financement public. Les sortants de l'enseignement secondaire sont très majoritaires parmi les jeunes de ce profil.
- **Le profil « Echange scolaire long »**, regroupant les jeunes partis pour plus de 6 mois dans le cadre d'un échange scolaire ou universitaire, et ayant pour la majorité des cas bénéficié d'un financement public.
- **Le profil « Séjour pour travailler »**, regroupant les jeunes partis à l'étranger pour travailler. On trouve dans ce profil une part importante d'apprentis, de sortants des filières professionnelles et d'ingénieurs.
- **Le profil « Travail pour financer le séjour »**, regroupant les jeunes ayant travaillé pour financer leur séjour à l'étranger. On y trouve une part importante de bac+5 universitaire et d'ingénieurs.

1 - Séjour encadré : séjour à l'étranger durant la dernière formation suivie, dans le cadre d'un stage, d'études, ou d'un emploi
2 - Séjour non encadré : séjour à l'étranger durant la dernière formation suivie pour voyager ou pour les loisirs

{1.1}

Trajectoires d'accès à l'emploi

L'enquête Génération 2010 permet d'étudier les parcours d'insertion professionnelle des jeunes actifs durant les trois premières années qui suivent leur formation initiale. Sur la base d'un « calendrier professionnel »¹, elle recense mois par mois la situation de chaque jeune, entre emploi, recherche d'emploi, reprise d'études, formation et inactivité². Le Céreq a utilisé des techniques statistiques permettant d'esquisser un certain nombre de trajectoires-types. Celles-ci visent à la fois à décrire et à quantifier les principaux parcours des nouveaux entrants. Sont ainsi regroupés au sein d'une même trajectoire les jeunes qui ont connu des parcours proches.

Ces trajectoires-types, concernant l'ensemble de la Génération 2010, sont illustrées ci-après, accompagnées de portraits fictifs de jeunes.

« ACCÈS DURABLE À L'EMPLOI » :

Les parcours d'insertion les plus simples : l'accès à l'emploi est rapide et même le plus souvent immédiat, les périodes de chômage sont rares.

- **57%** des jeunes de la Génération 2010 relèvent de ce profil.
- Les jeunes accèdent à l'emploi entre 1 et 4 mois après leur sortie du système éducatif.
- Ils ne connaissent le chômage ou l'inactivité que de manière anecdotique.
- Ils sont toujours en emploi au moment de l'enquête.
- Après 3 ans de vie active, environ **85%** d'entre eux sont en CDI.



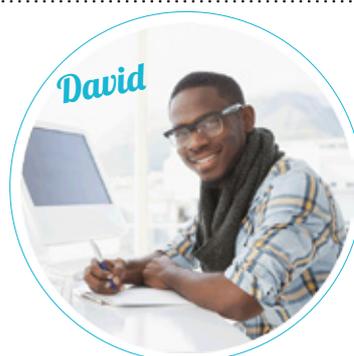
Laetitia

Laetitia, 24 ans, a obtenu en 2010 son Diplôme d'Etat d'éducatrice spécialisée à l'Institut Régional du Travail Social Paris Ile-de-France. Rapidement après, elle a obtenu un contrat à durée déterminée d'un an dans une structure d'accueil de jeunes autistes à Créteil, où elle avait effectué un stage. A l'issue de ce CDD, l'établissement lui a proposé un CDI, qu'elle a accepté.

« ACCÈS PROGRESSIF À L'EMPLOI » :

Un cheminement plus lent et progressif vers l'emploi, celui-ci étant précédé par une période de chômage ou une phase d'inactivité.

- **11%** des jeunes de la Génération 2010 relèvent de ce profil.
- Les jeunes connaissent une période de chômage ou d'inactivité notable en début de parcours.
- **70%** d'entre eux sont en emploi au moment de l'enquête.
- Après 3 ans de vie active, environ 50% d'entre eux sont en CDI.



David

David, 27 ans, a validé son master professionnel « Risque et environnement », spécialité « Ingénierie environnementale et énergie » de l'Université de Haute-Alsace en 2010. Après 6 mois de recherche d'emploi, il obtient un contrat à durée déterminée de 6 mois en tant qu'ingénieur junior au pôle « Innovation Environnement » d'une grande entreprise de gestion de l'eau à Strasbourg. A l'issue de ce contrat, et après quelques mois, il obtient un nouveau CDD, de 2 ans cette fois-ci, en tant que chargé d'étude « Maintenance et Innovation sur les réseaux d'eau » de la même entreprise.

1 - « Calendrier professionnel » : Description détaillée de la succession de situations professionnelles vécues par un individu sur les trois premières années de sa vie active.
2 - Ni en emploi, ni au chômage.



Aline

Aline, 21 ans, a obtenu son CAP « Employée de vente spécialisée » en 2010. Après deux contrats à durée déterminée d'un an chacun en tant qu'hôtesse de caisse dans une grande enseigne à Clermont-Ferrand, son contrat n'a pas été renouvelé. Elle est en recherche d'emploi.

« SORTIE D'EMPLOI » :

Une sortie de l'emploi dans la majorité des cas, plus rarement vers l'inactivité.

- **8%** des jeunes de la Génération 2010 relèvent de ce profil.
- Les jeunes ont connu en début de parcours une période d'emploi d'environ un an et demi.
- Ils ont ensuite connu une période de chômage ou d'inactivité d'une durée sensiblement similaire.
- **44%** des jeunes sont en emploi au moment de l'enquête.

« MAINTIEN AUX MARGES DE L'EMPLOI » :

Le chômage domine, que ce soit par une récurrence d'entrées-sorties de l'emploi ou par des épisodes durables de recherche d'emploi.

- **14%** des jeunes de la Génération 2010 relèvent de ce profil.
- Les jeunes connaissent un parcours émaillé par du chômage ou de l'inactivité persistants et récurrents.
- **49%** d'entre eux n'ont jamais travaillé.



Maxime

Maxime, 22 ans, n'a pas obtenu son baccalauréat scientifique en 2010. Selon les opportunités, il se déplace beaucoup pour des jobs saisonniers : l'été en tant que plongeur dans un bar de plage sur la côte Atlantique, et l'hiver en tant que valet de chambre d'hôtel dans diverses stations de ski des Pyrénées. Cette année, il a également pu travailler à l'automne lors des vendanges dans le bordelais.



Isra

Isra, 21 ans, a obtenu son baccalauréat technologique en « Sciences et technologies de laboratoire » en 2010. Après 11 mois de recherche d'emploi, elle décide de reprendre une formation d'auxiliaire ambulancier, qui dure 15 jours. Le métier lui plaît, mais elle ne trouve pas d'emploi correspondant à ses attentes. Quelques mois plus tard, elle reprend à nouveau une formation pour passer le Diplôme d'Etat d'Ambulancier, qu'elle obtient à l'issue des 6 mois d'enseignement et de stage. Rapidement après, elle obtient son premier contrat à durée déterminée d'un an en tant qu'ambulancière pour un hôpital près de Nîmes.

« RETOUR À LA FORMATION » :

Après une fin des études en 2010, des épisodes de reprise d'études ou de formation durables, plus ou moins précoces.

- **10%** des jeunes de la Génération 2010 relèvent de ce profil.
- Dès la première année après leur sortie du système éducatif, les jeunes reprennent des études ou une formation longue.
- En moyenne, cette période de formation continue dure 11 mois.
- Sur les trois ans, ils ont travaillé en moyenne 9 mois.

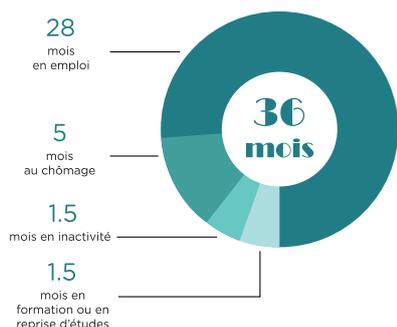
{1.2}

Temps passé en emploi durant les trois premières années de vie active

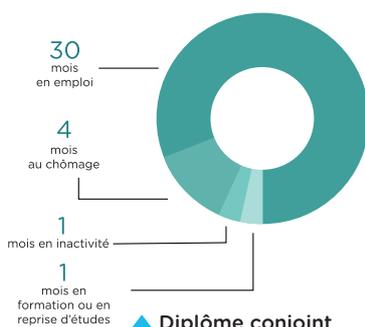
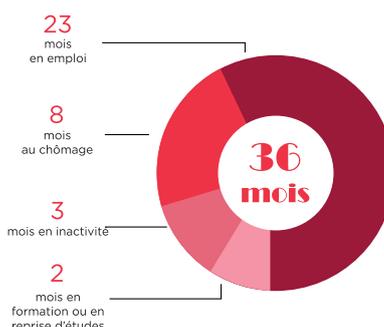


Durant les trois premières années de leur vie active, les jeunes peuvent connaître des épisodes plus ou moins long d'emploi, de chômage, d'inactivité ou de reprise d'études. L'observation de la part de temps passé dans chacune de ces situations donne une bonne idée de la composition générale des différents parcours.

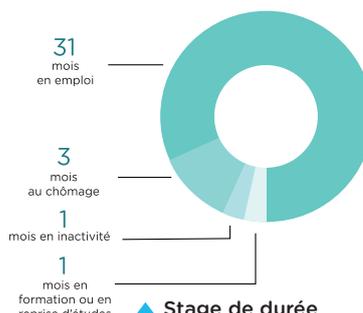
LES JEUNES AYANT EFFECTUÉ UN SÉJOUR ENCADRÉ À L'ÉTRANGER PASSENT EN MOYENNE :



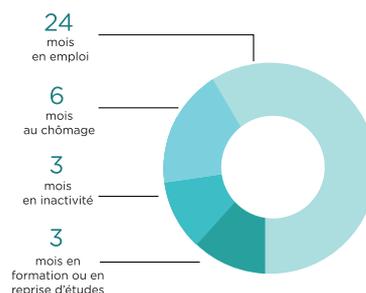
LES JEUNES N'AYANT EFFECTUÉ AUCUN SÉJOUR À L'ÉTRANGER PASSENT EN MOYENNE :



▲ Diplôme conjoint ou étranger



▲ Stage de durée intermédiaire



▲ Court séjour linguistique

Pour les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger, la part de temps passé en emploi sur les trois premières années de vie active (78%) est largement supérieure à celle de l'ensemble de la Génération 2010 (66%).

Plus particulièrement, les jeunes issus du profil « Stage de durée intermédiaire » se démarquent positivement.

{1.3}

Séquences d'emploi durant les trois premières années de vie active

L'analyse des séquences d'emploi* permet notamment de repérer la part des jeunes qui n'a jamais travaillé durant les trois premières années de vie active (aucune séquence d'emploi), par rapport aux jeunes ayant connu une ou plusieurs séquences d'emploi durant cette période. Elle permet également de mesurer la stabilité dans l'emploi.

Sur l'ensemble de la Génération 2010, près d'un jeune sur dix n'a occupé aucun emploi entre la sortie du système éducatif en 2010 et le printemps 2013. C'est le cas de 28% des non-diplômés contre seulement 2% des diplômés d'un bac+5 ou plus. Sur la même période, 41% des jeunes ont connu un seul emploi. Le nombre de séquences d'emploi diminue quand le niveau de diplôme augmente

PART DE JEUNES AYANT
CONNU UNE OU PLUSIEURS
PÉRIODES CONTINUES
D'EMPLOI :

Séjours encadrés à l'étranger :

97%

Aucun séjour à l'étranger :

89%

Certains profils sont
particulièrement avantagés :

99%

des jeunes
issus des profils

« Diplôme conjoint ou étranger »,
« Stage long indemnisé » et
« Stage de durée intermédiaire »
ont connu au moins
une séquence d'emploi.

Seulement 3% des jeunes ayant connu une expérience encadrée à l'étranger durant leur dernière formation n'ont jamais travaillé durant leurs trois premières années de vie active. 46% d'entre eux ont connu une seule période continue d'emploi, 29% deux et 22% au moins trois.

PART DES JEUNES AYANT
CONNU UNE SEULE
SÉQUENCE D'EMPLOI :

Séjours encadrés à l'étranger :

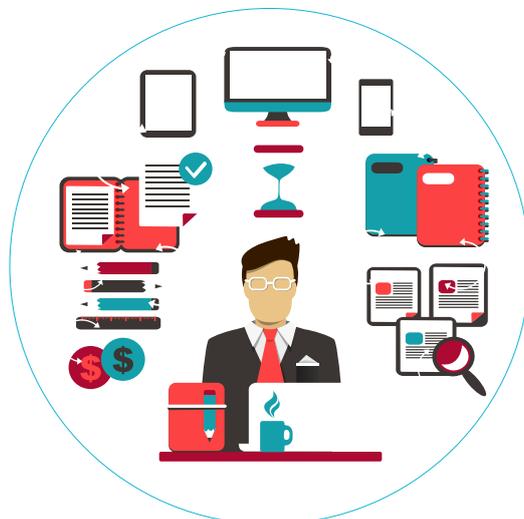
46%

Aucun séjour à l'étranger :

41%

Les jeunes du profil « Echanges
scolaires longs » sont ceux qui ont
le plus connu une seule période
continue d'emploi :

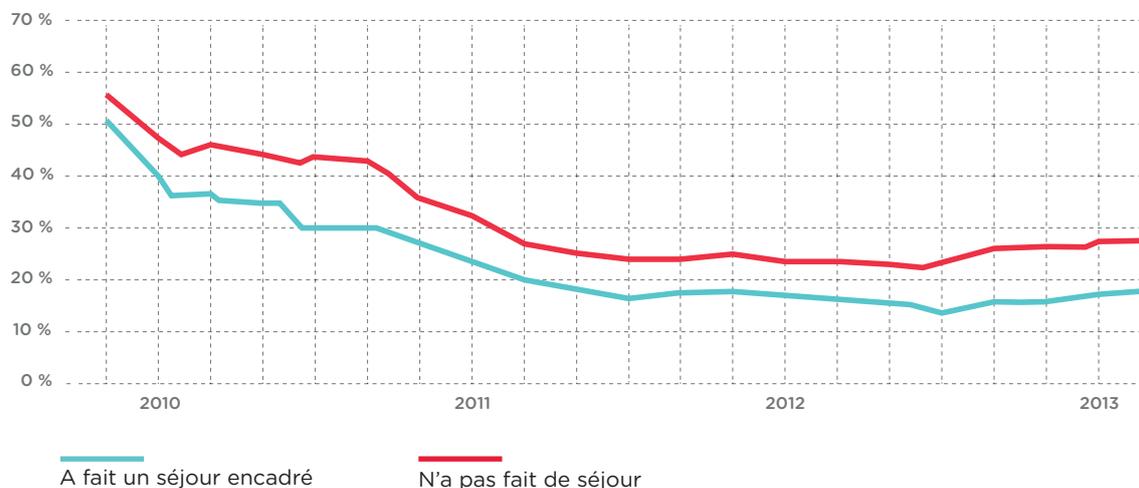
ils sont
50%



*Périodes continues passées en emploi (Céreq)

{1.4}

Evolution du taux de chômage durant les trois premières années de vie active



Ce graphique permet de visualiser les évolutions du taux de chômage durant les trois premières années de vie active des jeunes issus de la Génération 2010 selon que le jeune a effectué ou non un séjour encadré à l'étranger. Le taux de chômage des jeunes n'ayant pas fait de séjour à l'étranger est largement supérieur, sur l'ensemble de la période, à celles des jeunes ayant réalisé un séjour encadré à l'étranger et, dans une moindre mesure, à celle des jeunes ayant réalisé un séjour non-encadré.

Les jeunes ayant eu une expérience de mobilité sont moins souvent au chômage au cours des trois premières années de leur vie active.



{2}

Accès au premier emploi et conditions du premier emploi

” Le premier emploi correspond au premier emploi occupé, hors emplois de vacances, après la sortie du système éducatif en 2010. ”

{2.1}

Temps d'accès au premier emploi

Le temps moyen d'accès au premier emploi s'élève à plus de 4 mois. Pour ceux n'ayant pas connu de séjour à l'étranger, il atteint 4,6 mois. Pour les jeunes qui sont partis à l'étranger durant leur dernière année de formation dans un cadre scolaire, pour travailler ou faire un stage, ce temps est inférieur à 3 mois.

▼ TEMPS MOYEN D'ACCÈS AU PREMIER EMPLOI :

Séjours encadrés à l'étranger



Au bout de 6 mois

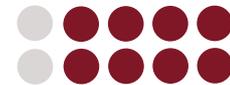


9 jeunes sur 10 ont accédé au premier emploi

Aucun séjour à l'étranger



Au bout de 6 mois



8 jeunes sur 10 ont accédé au premier emploi

Six mois après leur sortie du système éducatif, les jeunes ayant bénéficié d'un séjour à l'étranger encadré sont plus nombreux à avoir accédé à leur premier emploi que les autres.

{2.2}

Contrat, statut et rémunération du premier emploi

PART DE L'EMPLOI À DURÉE INDÉTERMINÉE DANS LES PREMIERS EMPLOIS :

Séjours encadrés à l'étranger :

37%

Aucun séjour à l'étranger :

26%

Certains profils sont particulièrement avantagés :

« Stage long indemnisé »

47%

et « Stage de durée intermédiaire »

46%

Plus de 40% des jeunes ayant une expérience encadrée à l'étranger durant leur dernière année de formation débutent dans leur premier emploi en EDD (emploi à durée déterminée), 37% sont en EDI (emploi à durée indéterminée), 9% sont en intérim, 8% sont en contrat aidé et 5% occupent un emploi non salarié. La part des EDI au premier emploi est supérieure chez les jeunes ayant effectué une mobilité encadrée à l'étranger par rapport aux autres catégories de jeunes considérées.

PART DES CONTRATS AIDÉS ET DE L'INTÉRIM DANS LES PREMIERS EMPLOIS :

Séjours encadrés à l'étranger :

17%

Aucun séjour à l'étranger :

29%

Certains profils sont notamment moins concernés :

« Stage long indemnisé »

8%

« Diplôme conjoint ou étranger »

10%

La part des contrats aidés et de l'intérim chez les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger est moins importante que pour l'ensemble de la Génération 2010.

{2.2.1}

Catégorie socioprofessionnelle au premier emploi

PART DE CADRES OU DE PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES AU PREMIER EMPLOI :

Séjours encadrés à l'étranger :

65%

Aucun séjour à l'étranger :

34%



Parmi les jeunes relevant du profil « Stage long indemnisé », ils sont près de 9 sur 10 (88%)

Bien que cela dépende également du niveau de diplôme obtenu, l'analyse du statut du premier emploi montre que les jeunes ayant réalisé une mobilité à l'étranger encadrée durant leur dernière année d'étude accèdent davantage aux emplois les plus qualifiés. Ainsi, la part de jeunes ayant le statut de cadre ou de profession intermédiaire dès leur premier emploi varie selon l'expérience de mobilité pendant les études.

* Par rapport à une population de référence de 708.000 individus pour Génération, la population de référence pour Erasmus et Leonardo dépassait 3,5 millions d'individus en 2010.

{2.3}

Rémunération au premier emploi

SALAIRE NET MENSUEL MÉDIAN :

Séjours encadrés à l'étranger :

1480 euros

Aucun séjour à l'étranger :

1200 euros



Les jeunes accédant à une rémunération plus élevée relèvent des profils de mobilité suivants :

- « Stage long indemnisé » (1850 €),
- « Stage de durée intermédiaire » (1800 €)
- et « diplôme conjoint ou étranger » (1670 €)

Le revenu du travail correspond à la rémunération nette mensuelle, primes incluses pour des emplois à temps plein et à temps partiel.

Pour les jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger encadré durant leur dernière année d'études, le salaire net médian au premier emploi est de 280€ plus élevé que celui des jeunes qui n'ont pas effectué de séjour à l'étranger.

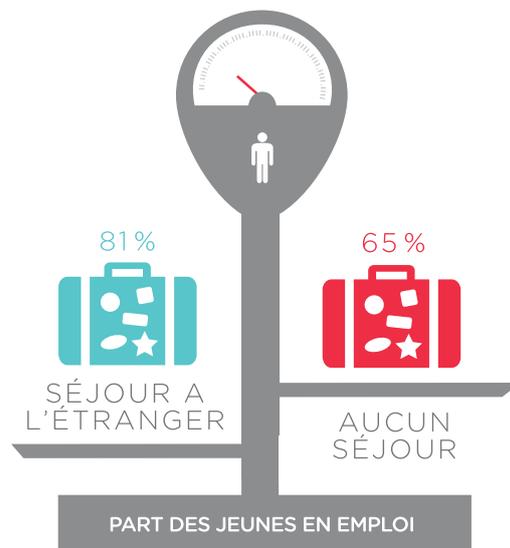
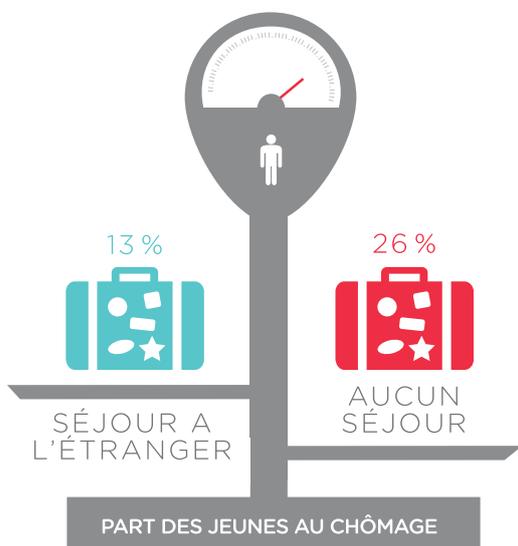
{3}

Situation après 3 années de vie active

Les jeunes de la génération 2010 sont arrivés sur un marché du travail marqué par les effets persistants de la crise de 2008 et ont connu une insertion moins favorable que celle de leurs homologues sortis en 2007. Trois ans après, ils sont moins souvent en emploi et plus souvent au chômage. Cependant les jeunes ayant effectué une mobilité encadrée à l'étranger semblent moins subir la dégradation du marché de l'emploi que les autres. En effet, en 2013, 68% des jeunes de la Génération 2010 sont en emploi. Pour ceux qui sont partis à l'étranger dans un cadre scolaire, pour travailler ou pour un stage, ce taux atteint 81%. Le taux de chômage des jeunes partis à l'étranger de manière encadrée est largement inférieur à celui des jeunes qui n'ont pas effectué de séjour à l'étranger.

Nous pouvons noter cependant que les jeunes du profil « Court séjour linguistique », sont ceux qui sont le moins protégés par leur mobilité (64% de jeunes en emploi et 21% de jeunes au chômage ou inactifs). Cela s'explique notamment par une tendance plus forte à poursuivre une formation ou à reprendre des études dans les trois ans après leur sortie de formation initiale : 15% (contre 9% aucun séjour et 7% séjours encadrés).

▼ Part des jeunes au chômage ou inactifs en 2013



▲ Part des jeunes en emploi en 2013

Pour les profils « Stage de durée intermédiaire » et « Stage long indemnisé », près de 9 jeunes sur 10 sont en emploi en 2013 (88%).

{3.1}

Catégories socioprofessionnelles en 2013

PART DE CADRES EN 2013 :

Séjours encadrés à l'étranger :

49%

Aucun séjour à l'étranger :

14%



Les jeunes correspondant au profil « Stage long indemnisé » sont les plus nombreux à être cadres trois ans après leur sortie de formation :

76%

La part de cadres en 2013 chez les jeunes ayant effectué un séjour à l'étranger encadré durant leur dernière année de formation est la plus importante au sein de la Génération 2010. Dans leur ensemble, ils sont près de 50% à occuper ce type d'emploi, contre seulement 14% pour ceux qui ne sont pas partis à l'étranger.

{3.2}

Contrats de travail et temps partiel en 2013

Seuls les jeunes en emploi au printemps 2013 sont concernés par cette analyse. Au moment de l'enquête, 59% des emplois occupés par les jeunes de l'ensemble de la Génération 2010 sont des emplois salariés à durée indéterminée (EDI). Ce taux varie fortement selon le niveau de diplôme.



PART DES EMPLOIS À DURÉE INDÉTERMINÉE EN 2013 :

Séjours encadrés à l'étranger :

68%

Aucun séjour à l'étranger :

57%

PART DES CONTRATS AIDÉS ET/OU INTÉRIM EN 2013 :

Séjours encadrés à l'étranger :

7%

Aucun séjour à l'étranger :

16%

Certains profils sont notamment moins concernés :
« Echange scolaire long »

1%

« Stage long indemnisé »

2%

« Stage de durée intermédiaire »

3%

« Diplôme conjoint ou étranger » et
« Séjour pour travailler »

5%

Le taux d'intérim sur l'ensemble de la Génération au moment de l'enquête est de 6%. Les moins diplômés et les hommes sont les plus concernés par ce type de contrat. Dans les filières professionnelles, à niveau de diplôme équivalent, les diplômés des spécialités industrielles sont deux fois plus concernés que ceux des spécialités tertiaires.

PART DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL EN 2013 :

Séjours encadrés à l'étranger :

9%

Aucun séjour à l'étranger :

19%



Sur l'ensemble de la Génération 2010, le temps partiel concerne 22% des jeunes femmes en emploi salarié au printemps 2013 (10% des jeunes hommes).

{ 3.3 }

Rémunérations en 2013

Sur l'ensemble de la Génération 2010, les rémunérations perçues à la date de l'enquête augmentent avec le niveau de diplôme. En haut de l'échelle salariale, le revenu mensuel net médian des docteurs avoisine les 2430 €, soit plus du double de celui des non-diplômés (1120 €). Le type de diplôme et sa spécialité ont également leur importance.

En 2013, le salaire net mensuel médian des jeunes qui sont partis à l'étranger de manière encadrée durant leur dernière formation s'élève à plus de 1800€. C'est 460€ de plus que les jeunes qui ne sont pas partis.

SALAIRE NET MENSUEL MÉDIAN DES JEUNES EN EMPLOI EN 2013 :

Séjours encadrés à l'étranger :

1840 euros

Aucun séjour à l'étranger :

1380 euros



Les jeunes de certains profils sont particulièrement bien rémunérés :

- « Stage de durée intermédiaire » 2100 €,
- « Stage long indemnisé » 2216 € et
- « Echange scolaire long » 2100 €

{ 4 }

Une plus-value des expériences à l'étranger sur l'insertion professionnelle ?

Les jeunes partis en séjours encadrés à l'étranger durant leur dernière formation ont des parcours d'entrée sur le marché du travail plus favorables que les autres jeunes de leur génération. Ils atteignent, trois ans après, globalement des positions plus avantageuses. Ils sont également plus protégés des situations de chômage ou d'inactivité.

Cette comparaison des situations ne permet cependant pas en soi de prouver statistiquement un lien de corrélation¹ entre les deux variables : mobilité et insertion professionnelle. Aussi, des analyses plus poussées ont été menées via un test de corrélation.

Le test effectué pour cette étude utilise une méthodologie « toutes choses égales par ailleurs² », c'est-à-dire qui neutralise les autres variables explicatives et tente de tester le lien de corrélation « pur » entre mobilité en cours d'études et insertion professionnelle.

Les tests effectués sur les jeunes en apprentissage d'une part, et sur les mobilités de stage d'autre part, aboutissent à des corrélations significatives. Pour ces deux cas de figure, l'enquête démontre la plus-value de la mobilité en cours d'études sur l'insertion professionnelle.

■ Attention : point méthodologique

L'absence d'une preuve de corrélation statistique ne signifie pas que mobilité encadrée à l'étranger et insertion professionnelle ne sont pas liées. En revanche, cette situation démontre le besoin de se doter d'outils méthodologiques adaptés à la complexité des questions transversales soulevées - au-delà du faisceau de preuves.

¹ - Etudier la corrélation entre deux ou plusieurs variables - ici deux variables principales, la mobilité en cours d'études et l'insertion professionnelle - revient à étudier l'intensité de la liaison qui peut exister entre ces variables. On dit qu'il y a corrélation lorsque l'intensité de cette liaison est significative.

² - Utilisation des données disponibles pour calculer la manière dont les variations d'une certaine variable influencent en moyenne une autre variable, alors que toutes les autres variables présentes dans les données et retenues dans la procédure restent inchangées.

{4.1}

Focus sur les stages

Les trois profils-type en lien avec des stages (« Stage court », « Stage de durée intermédiaire » et « Stage long indemnisé ») semblent favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail et les préserver des situations les plus excluantes et précaires.

L'Agence Erasmus + France / Education Formation a choisi d'analyser plus précisément les trois profils de stages. Ainsi, des tests de probabilités¹ ont été réalisés. Les résultats présentés ci-après montrent que :

- Les jeunes relevant du profil « Stage court » ont un peu plus de chances d'être en emploi 3 ans après la fin de leurs études que les autres jeunes de la

Génération 2010. Ils ont également un peu plus de chances d'avoir un salaire au-dessus du salaire médian ;

- Les jeunes relevant du profil « Stage de durée intermédiaire » ont un peu plus de chances d'être cadre et d'avoir un salaire au-dessus du salaire médian que les autres, mais un peu moins de chances d'être dans une profession intermédiaire ;

- Les jeunes relevant du profil « Stage long indemnisé » ont moyennement plus de chances que les autres d'être cadre 3 ans après leur sortie de formation. Ils ont également plus de chances d'être en reprise d'étude ou en formation.

	En emploi en Juillet 2013	En reprise d'étude ou formation en 2013	Profession intermédiaire en Juillet 2013	Cadre en Juillet 2013	Salaire au dessus du salaire moyen en juillet 2013
STAGE COURT	++++				++++
STAGE DE DURÉE INTERMÉDIAIRE			----	++++	++++
STAGE LONG INDEMNISÉ		++++		++++	

{4.2}

Focus sur les apprentis

	En emploi en Juillet 2013	Cadre en Juillet 2013	Profession intermédiaire en Juillet 2013	Salaire au dessus du salaire moyen en juillet 2013
APPRENTI, AUCUN SÉJOUR	++++	++++	++++	++++
APPRENTI, SÉJOUR A L'ÉTRANGER	++++	++++	++++	++++



Public prioritaire pour l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, la situation des apprentis a également été explorée. De la même manière que précédemment, des modèles de probabilité ont été testés pour deux situations différentes : les apprentis n'étant pas partis à l'étranger et les apprentis ayant effectué un séjour à l'étranger, quel qu'en soit le motif.

Les résultats montrent qu'il y a un fort effet de l'apprentissage sur la probabilité d'être en emploi en 2013, sur la probabilité d'exercer une profession intermédiaire ou cadre, et sur la probabilité d'avoir un salaire au-dessus du salaire médian, que l'on soit parti à l'étranger ou non.

L'apprentissage confirme ainsi être une voie privilégiée d'accès à un emploi de qualité ; avoir effectué une mobilité encadrée à l'étranger augmente d'autant ces probabilités.

¹ - En statistique, un test de probabilité est une évaluation du caractère probable d'un événement, c'est-à-dire qui permet de représenter son degré de certitude.



QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Erasmus + France / Education Formation assure, pour la France, la promotion et la gestion du programme Erasmus + et de ses dispositifs pour les volets « éducation et formation ».

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Groupement d'intérêt public (GIP) placé sous la tutelle de deux ministères (ministère de l'Education nationale,

de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social), l'Agence est située à Bordeaux.

Erasmus+ est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport lancé en 2014. Il se décline en trois actions clés : la mobilité des individus, la coopération des acteurs et le soutien aux réformes politiques.

Le programme Erasmus + 2014-2020 est le premier instrument financier au service de la démocratisation de la mobilité avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.

AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION & FORMATION
24-25 quai des Chartrons
33080 BORDEAUX Cedex
05 56 00 94 00



www.agence-erasmus.fr



@ErasmusplusFR

